



# FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA



**L'ASECNA A UN NOUVEAU PCA**

**EN VISITE AU BURKINA, LE  
DIRECTEUR GENERAL REÇU  
PAR LE PRESIDENT DU FASO**



**N° 544**  
du 13 février 2023



# S M M A I R E

- Le Directeur Général reçu en audience par le Président du Faso et le Premier Ministre du Burkina ..... 4
- Audience avec le DG de l’Autorité de l’Aviation Civile de Gambie..... 6
- Un nouvel accord de coopération entre l’ASECNA et Sao-Tomé et Principe ..... 6
- Le programme ANGA coorganise deux événements majeurs au Nigéria ..... 7,8,9
- Le Ministre des Transports du Niger reçoit le nouveau Directeur de l’EAMAC ..... 10
- 25ème réunion du Conseil et 4ème assemblée générale de AATO à Niamey ..... 11,12,13,14
- Et si on parlait du stress ..... 15,16



# FLASH INFOS

## Panorama de l'actualité de l'ASECNA

### LA UNE DU FLASH

### UN NOUVEAU PCA POUR L'ASECNA



Ministre des transports de la République de Madagascar et membre du Comité des Ministres de l'ASECNA depuis mars 2022, Monsieur Rolland Fidiariseheno RANJATOELINA a été élu par ses pairs, le 31 janvier 2023, à l'occasion de la 71<sup>ème</sup> réunion (session extraordinaire) du Comité des Ministres de l'ASECNA Président du Conseil d'administration de l'ASECNA à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022, en remplacement de Monsieur Jean LAMY.

Monsieur RANJATOELINA est un économiste de formation et non moins Expert senior en transport aérien et aviation civile, qui a fait une bonne partie de sa carrière dans la compagnie aérienne nationale Air Madagascar où il a occupé progressivement de très hautes responsabilités jusqu'à en être l'Administrateur-Délégué. Son expérience dans le domaine du transport aérien a, en outre, fait de lui, un des piliers de la structure chargée de la gestion des aéroports de son pays, en l'occurrence l'ADEMA (Aéroports de Madagascar).

Dans son parcours professionnel marqué par de longs passages dans l'Administration gouvernementale, Monsieur RANJATOELINA a déjà occupé le poste de Ministre des Transports de la République de Madagascar de 2009 et 2011, et fut parmi les plénipotentiaires de leurs pays qui ont signé la Convention relative à l'ASECNA, le 28 avril 2010, à Libreville, au Gabon. Le nouveau PCA dispose également d'une longue

expérience en matière de coopération internationale, particulièrement, dans le secteur du transport aérien.

Conformément à l'Annexe 5 de la Convention relative à l'ASECNA portant sur les Statuts de l'Agence, le PCA est chargé de convoquer et présider les séances du Conseil d'administration, et doit présenter au Comité des ministres, pour approbation, un rapport annuel portant sur les activités du Conseil d'administration ainsi que sur ses responsabilités spécifiques telles que précisées. Entre autres, Il doit également diligenter toutes les actions relatives à la conduite des missions d'inspection technique, économique et financière décidées par le Conseil d'administration. A ce titre, il collabore étroitement avec la Commission de la Vérification de la Sécurité (CVS) et la Commission de la Vérification des Comptes (CVC).

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL REÇU EN AUDIENCE PAR LE PRÉSIDENT DU FASO ET LE PREMIER MINISTRE DU BURKINA



Le Directeur Général a effectué une visite au Burkina du 25 au 26 janvier 2023, à l'invitation des plus hautes autorités du pays. A l'occasion, Monsieur Mohamed MOUSSA a été reçu en audience par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Capitaine Ibrahim TRAORE et par le Premier Ministre, Maitre Apollinaire Joachim Kyelem de Tambela. A l'issue de ces entretiens, le Directeur Général a déclaré que la délégation est venue parler du développement du secteur des transports avec le Chef de l'Etat, notamment la situation de l'aéroport de Bobo-Dioulasso et des aéroports secondaires.

Selon lui, la volonté exprimée par le Président de la Transition est que l'aéroport de Bobo-Dioulasso puisse fonctionner 24h sur 24. « La deuxième demande est de faire en sorte que cet aéroport puisse s'agrandir afin d'accueillir des activités économiques d'une envergure sous-régionale », a précisé Monsieur Mohamed MOUSSA, poursuivant que « nous venons donc de prendre les engagements de donner suite aux demandes du Président de la Transition en ce qui concerne l'aéroport de Bobo-Dioulasso ».

L'autre aspect important est le fonctionnement des

aéroports secondaires et « là également nous allons nous atteler à apporter les réponses les plus urgentes possibles », a ajouté le Directeur Général, soulignant l'importance pour ces aéroports des autres villes de pouvoir fonctionner avec des capacités techniques d'accueillir des avions et en toute sécurité.

« Nous avons donné toutes les assurances à Monsieur le Président de la République que nous mettrons tous nos efforts ensemble avec ceux du Ministère pour donner suite à ses demandes dans les meilleurs délais possibles », a conclu Monsieur Mohamed MOUSSA.

La délégation a également reçu des conseils du Président de la Transition pour une meilleure conduite des activités de l'ASECNA pour le développement véritable du secteur des transports sur le continent africain.

### Visite de l'aéroport de Bobo Dioulasso

Avant ces audiences, le Directeur Général a accompagné le Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière le 25 janvier pour une visite de terrain à l'Aéroport international de Bobo-Dioulasso. A l'occasion, les 2 personnalités





ont échangé avec les acteurs impliqués dans la gestion de cette plateforme aéroportuaire et visité les installations techniques.

« L'aéroport international de Bobo-Dioulasso sera bientôt mis aux normes. Les travaux de réhabilitation de l'infrastructure maintes fois annoncés, seront cette fois-ci effectifs ». C'est l'assurance que le Ministre Roland SOMDA a donnée aux opérateurs économiques à l'issue de la visite.

Et pour rassurer davantage les usagers, le Directeur Général a indiqué que l'ASECNA conduit des projets importants pour la modernisation de l'Aéroport de Bobo Dioulasso et notamment la construction de la centrale électrique et du balisage lumineux de la piste.

L'ASECNA a également en projet, la construction d'une nouvelle caserne des pompiers répondant aux normes et le renforcement de l'effectif du personnel technique. L'Etat burkinabè pour sa part va entreprendre des travaux qui permettront aux avions d'atterrir en toute sécurité à Bobo-Dioulasso si on se fie aux explications des techniciens. Ces projets de réfection porteront entre autres sur le renforcement du fret aérien, le renforcement des mesures de sureté ou le réaménagement de l'aérogare dans la perspective

d'accroissement du trafic aérien passagers ou l'exploitation des potentialités extra aéronautiques.

### Des vols quotidiens à partir de février 2023

En attendant la réalisation effective de ces projets, la compagnie Air Burkina, selon les responsables de l'aéroport, a annoncé des vols quotidiens entre Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, à partir du 1er février 2023. D'autres compagnies ont également annoncé l'exploitation de la ligne Bobo-Ouagadougou et celle de Bobo-Dioulasso-Bouaké à partir de mars 2023.

Les opérateurs économiques qui étaient de la visite ont souhaité que les travaux annoncés puissent réellement voir le jour afin que Bobo-Dioulasso ait un aéroport digne de ce nom. Ils se sont dit disposés à faire « tourner » l'aéroport une fois réhabilitée et mise aux normes en faisant transiter leurs marchandises à travers ce canal afin que l'aéroport puisse vivre pour les générations à venir.

Situé à une heure de vol des capitales des pays de la sous-région, l'aéroport de Bobo-Dioulasso a été construit en 1940 dans le but d'améliorer l'économie à travers les activités industrielles. Il a une piste de 3 300m et s'étend sur 960 hectares dont seulement 173 hectares sont exploités. L'aéroport fait notamment face aujourd'hui à une vétusté de ses installations, à une sous exploitation et à une faible attractivité.



## AUDIENCE AVEC LE DG DE L'AUTORITÉ DE L'AVIATION CIVILE DE GAMBIE



Le Directeur Général a reçu le 19 janvier, le Directeur Général de l'Autorité de l'aviation civile de Gambie. L'entretien entre Messieurs Mohamed MOUSSA et Abdoulie Ebrima Jammeh a porté sur la coopération entre les deux entités et les perspectives d'adhésion de la Gambie à l'ASECNA.

## UN NOUVEL ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'ASECNA ET SAO-TOMÉ ET PRINCIPE



Un nouvel accord de coopération entre l'ASECNA et Sao-Tomé et Principe a été signé le 23 janvier 2023, au siège, à Dakar. Le document a été paraphé par Monsieur Antonio TRINDADE, Directeur général de ENASA (Empresa Nacional de Aeroportos e Segurança Aérea, Société Nationale des Aéroports et de la Sécurité Aérienne) de la République Démocratique de Sao-Tomé et Principe et Monsieur Mohamed MOUSSA, Directeur général de l'ASECNA.

Les nombreux domaines de coopération retenus dans cet accord qui remplace le précédent signé en janvier 1999, sont notamment, la mise en œuvre d'installation et services CNS/ATM (VSAT/VHF, AMHS), la maintenance, la conception des procédures de vol, la calibration des équipements et la validation des procédures PBN en vol, l'information aéronautique (transition AIS/AIM, production de cartes aéronautiques, campagne

WGS-84, etc. ), les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie, les échanges de personnel, ainsi que des accords opérationnels futurs notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du SBAS et de l'ADS-B satellite.

Le Directeur général de ENASA a mis à profit son séjour au siège pour effectuer des visites sur différents sites et tenir des séances de travail avec les experts des différentes directions opérationnelles du siège (DNA, DTI, DET), du Centre AVSEC/OACI de l'ERNAM, du JPO et du programme AFI FPP. Au terme de ce séjour, Monsieur Antonio TRINDADE a marqué sa pleine satisfaction et réitéré le souhait que son pays dont les espaces aériens relèvent de la FIR de Brazzaville, puisse rejoindre prochainement l'ASECNA.



## LE PROGRAMME ANGA COORGANISE DEUX ÉVÈNEMENTS MAJEURS AU NIGÉRIA

**Le programme ANGA et NIGCOMSAT Ltd, conjointement avec Thales Alenia Space et la NAMA et SatNav Africa JPO, ont organisé deux évènements majeurs pour l'accélération du développement des services SBAS pour l'aviation en Afrique**

### Démonstration aviation des services SBAS

Le programme ANGA (Augmented Navigation for Africa) initié par l'ASECNA, l'opérateur satellitaire NIGCOMSAT (Nigerian Communications Satellite Ltd.), la NAMA (Nigerian Airspace Management Agency) et Thales Alenia Space ont coorganisé avec succès une démonstration des services aviation SBAS à l'Aéroport International Nnamdi Azikiwe d'Abuja le 1er février 2023.



L'objectif consistait à démontrer, sur le terrain, l'efficacité de la technologie de navigation par satellite en cours de développement par le programme ANGA et qui vise à fournir de manière autonome et progressive des services SBAS sur tout le continent. Cela permettra d'augmenter les performances de positionnement fournies par le système

de navigation par satellite GPS pour une utilisation dans toutes les phases de vol, notamment la phase d'atterrissage avec la possibilité de réaliser des approches équivalentes à la catégorie I (CAT I) sans infrastructure locale au sol, sur tous les aérodromes, même ceux qui ne sont pas équipés d'ILS.

Ces démonstrations ont été réalisées avec un avion Beechcraft KingAir 350i appartenant à la NAMA et équipé pour l'occasion de récepteurs spécifiques installés par la société espagnole Pildo Laps et ayant à son bord des personnalités lors des deux rotations de cette campagne d'essai. Ces tests ont démontré les bénéfices des futurs services SBAS pour l'aviation, attendus à partir de 2025, en matière de sécurité et d'efficacité des vols, et de protection de l'environnement.



Cette démonstration aviation est la troisième du genre après celles organisées en 2021 respectivement à Lomé pour les avions et à Douala pour les hélicoptères.



## LE PROGRAMME ANGA COORGANISE DEUX ÉVÈNEMENTS MAJEURS AU NIGÉRIA (SUITE)

### Symposium international sur les services SBAS pour l'aviation en Afrique

Le SatNav Africa JPO, a coorganisé les 2 et 3 février 2023 à l'hôtel Transcorp Hilton d'Abuja avec le programme ANGA, avec la collaboration de NIGCOMSAT, de la NAMA et de EU Global Action un symposium international sur les services SBAS pour l'aviation en Afrique.

Cet évènement qui s'était tenu en mode hybride (en présentiel et en ligne) et auquel a pris part le Directeur Général de l'ASECNA, a vu la participation de plus 350 experts à travers le monde. Il a été placé sous le Haut Patronage de l'Honorable Ministre de l'aviation civile du Nigeria, le Sénateur Hadi Sirika et de l'Honorable Ministre de la communication et de l'économie numérique, Prof. Isa Ali Ibrahim (Pantami).



Le symposium a été l'occasion de partager avec la communauté aéronautique africaine et mondiale les résultats positifs des démonstrations qui ont été réalisées à Abuja et qui ont confirmé les performances attendues du SBAS en Afrique. Cet événement a mis en lumière les avantages des applications aéronautiques du SBAS à

travers de multiples présentations faites par les acteurs de l'industrie aéronautique civile mondiale, notamment les compagnies aériennes, les équipementiers les avionneurs et les fournisseurs de services de la navigation aérienne (ANSP).





## LE PROGRAMME ANGA COORGANISE DEUX ÉVÈNEMENTS MAJEURS AU NIGÉRIA (SUITE ET FIN)



**Mohamed Moussa, Directeur Général de l'ASECNA** « Dans le cadre du ciel unique africain l'ASECNA implémente de nouvelles technologies telles que le SBAS et l'ADS-B au service de toute l'Afrique »

Le symposium s'est terminé avec la certitude que l'Afrique en tant que continent peut et va maintenant évoluer vers la pleine opérationnalisation du SBAS en appui à la mise en œuvre de la politique spatiale de l'Union africaine.

Les équipes techniques de l'ASECNA et du SatNav Africa JPO ayant pris part à ces deux activités ont été conduites respectivement par le Directeur de l'exploitation de la navigation aérienne, Mr BAKIENON Louis, en sa qualité de Directeur du Programme ANGA et Mr Semou DIOUF, Directeur de SatNav Africa.





## LE MINISTRE DES TRANSPORTS DU NIGER REÇOIT LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'EAMAC



Le vendredi 03 février, le Directeur de l'EAMAC, Monsieur Mathiaco Bessane a rendu une visite de courtoisie Monsieur Alma Oumarou. Cette visite fait suite à sa prise de service il y a quelques semaines à la tête de ce prestigieux et stratégique établissement de formation qu'est l'EAMAC.

Cette école, en effet, joue un rôle essentiel dans le dispositif de l'ASECNA pour se doter, maintenir et renforcer les compétences de son personnel technique et opérationnel, face aux enjeux cruciaux de la sécurité de la navigation aérienne dont la qualité des ressources humaines occupe une place prépondérante.

Pour relever les défis actuels et futurs de l'EAMAC, le Directeur général a fait confiance à M. Mathiaco Bessane, précédemment Conseiller technique du Directeur de l'Exploitation de la navigation aérienne, pour en être le chef d'établissement.

Se conformant aux usages, M. Bessane s'est ainsi rendu auprès du Ministre de tutelle pour recueillir ses conseils et lui demander son soutien dans la mission qui lui a été confiée. En outre, au regard des intenses activités déployées au sein de l'Agence ces derniers mois, le nouveau Directeur de l'EAMAC a adressé ses chaleureuses félicitations à Monsieur Alma Oumarou pour la conduite des dossiers en sa qualité de Président du Comité des Ministres de l'ASECNA.

Pour sa part, le Ministre a convenu avec son hôte, de l'importance de l'éducation et de la formation des futurs cadres et managers qui doivent être le fer de lance de tout développement, et prodigué ses conseils avant de renouveler le soutien de l'Etat du Niger à ce fleuron de la formation que constitue de l'EAMAC ainsi que son soutien personnel à son nouveau directeur.



## 25ÈME RÉUNION DU CONSEIL ET 4ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE AATO À NIAMEY



Niamey a abrité du 30 novembre au 2 décembre 2022, la 25ème réunion du Conseil et la 4ème assemblée générale de l'Association des Centres Africains de formation aux Métiers de l'Aviation Civile (AATO)

En ce qui concerne la Réunion du Conseil, elle s'est tenue le 30 novembre en présence de tous les membres sauf deux dont les voyages ont été annulés au dernier moment pour des raisons opérationnelles. Organisée par l'EAMAC, l'ouverture de cette rencontre a été présidée par le Directeur Générale de l'ANAC – Niger, M. EL HADJ AYAHA Ahmed.

Le conseil a félicité l'EAMAC et son Directeur sortant, M. GOM AIAM Jacques en particulier, pour les dispositions prises pour la parfaite organisation de l'évènement.

Les travaux se sont déroulés pendant toute la journée et ont été sanctionnés par de nombreuses recommandations visant la relance effective des activités de l'association après la pandémie de la COVID-19.

La participation historique de plusieurs centres de formation en tant qu'observateurs a été un signe de la qualité des échanges qui allaient suivre au niveau de l'AG.

En effet, l'EAMAC a invité l'ERNAM (Dakar) et l'Institut africain des métiers aériens (IAMA) basé à Bamako à prendre part à cette réunion pour leur toute première fois en tant qu'observateurs et potentiels futurs membres de l'Association.

La 4ème assemblée générale de L'AATO s'est tenue le lendemain de la réunion du Conseil autour du thème « Libérer le développement des compétences aéronautiques de l'Afrique pour la reprise de l'industrie et la mise en œuvre du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA) ».

La réunion a enregistré la participation de plusieurs organisations internationales et acteurs du secteur de l'aéronautique et personnalités dont Messieurs TCHAGBELE Sadamba ( Togo) et TWUM Charles ( Ghana), tous deux anciens présidents et membres fondateurs de l'AATO, l'IAMA du Mali, SAA TECHNICAL de l'Afrique du Sud, Niger SUMMA Handling, Turkish Airlines, SATGURU, ASKY Airlines, Ethiopians Airlines, Niger Airlines, Niger Airways, l'Université Abdou Moumouni de Niamey, le Prytanée Militaire, le centre AGRHYMET, etc.



## 25ÈME RÉUNION DU CONSEIL ET 4ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE AATO À NIAMEY (SUITE)



La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre des Transports de la République du Niger. Dans son allocution, Monsieur OUMAROU MALAM ALMA a insisté sur l'importance de la formation dans le secteur de l'aéronautique. « L'aviation civile est un domaine pointu requérant pour la réalisation de ses activités une main d'œuvre qualifiée. A ce titre, le NIGER est depuis toujours très impliqué dans cet objectif par la décision des instances statutaires de l'ASECNA, dès 1962, d'y instituer l'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC) qui fût suivie par la pose de la première pierre du premier bâtiment de l'Ecole, par le Ministre des Travaux public Léopold KAZIENDE, le 21 Janvier 1963.

A ce titre, le NIGER porte naturellement un intérêt particulier à une organisation telle que l'AATO qui regroupe actuellement treize centres de formation africains et dont les objectifs convergent avec les ambitions affichées des Etats dans le domaine du transport aérien et de la sécurité de la navigation aérienne. » a souligné le Ministre des Transports.

Il est ensuite revenu sur les conséquences de la pandémie de coronavirus sur le transport aérien.

« L'importance de cette 4ème Assemblée Générale est d'autant plus prononcée que nous sortons à peine d'un période de pandémie dont les effets néfastes, en cours d'évaluation au plan mondial, sont encore très sensibles : pertes financières pour tous les opérateurs, constructeurs, fournisseurs de services et d'équipements. Il nous revient également de prendre en compte les conséquences

de la situation militaire en Europe de l'Est qui impacte nos propres économies par l'augmentation des prix de l'énergie, de certaines matières premières et des biens de consommation en général. Au-delà de ces circonstances conjoncturelles, il importe encore d'anticiper les conséquences du réchauffement climatique, déjà visibles sur le plan écologique et social, qui ne tarderont pas à se matérialiser dans le secteur de l'aviation civile du fait des adaptations à mettre en place sur tous les plans : aéronefs, gestion des vols, optimisation des procédures, adaptation des plateformes aéroportuaires, etc.

Au vu de ces éléments, nous percevons déjà que la formation des professionnels de tous niveaux devra dorénavant intégrer ces considérations afin de converger vers une efficacité technologique, économique et écologique incontournable pour pouvoir répondre de façon pérenne aux besoins du transport aérien du continent pour les prochaines décennies.»





## 25ÈME RÉUNION DU CONSEIL ET 4ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE AATO À NIAMEY (SUITE)



Il convient de noter que les 5 panels retenus pour cette 4ème assemblée générale permettront, en perspective de la mise en œuvre du MUTAA, de réaffirmer le rôle des écoles dans une reprise durable de l'industrie aéronautique tout en garantissant l'atteinte des objectifs EC4 de l'OACI pour l'amélioration de la sécurité aérienne. Ces panels ont porté sur :

- ➔ Rôle des organismes de formation aéronautique dans la relance et la pérennité de l'industrie
- ➔ Rôle des organismes de formation aéronautique dans l'amélioration de l'Élément Crucial 4 (EC4) (Qualification et formation du personnel technique) dans le système de supervision de la sécurité pour renforcer la sûreté, la sécurité et la facilitation
- ➔ Collaboration et coopération entre Organismes de Formation Aéronautiques (OFA) : Stratégies pour atteindre les objectifs stratégiques de l'OACI, les plans mondiaux, régionaux et nationaux
- ➔ Investissement dans les OFA en vue de la réalisation du MUTAA.
- ➔ Porter la formation aéronautique à un niveau supérieur : Tirer les leçons des expériences en vue de l'autonomisation de l'AATO pour des programmes de renforcement des capacités durables.

Pour le Directeur de l'EAMAC, Monsieur BESSANE Mathiaco, «La responsabilité des centres africains de formation aéronautique est clairement engagée pour l'atteinte des objectifs de professionnalisation et de qualification des personnels techniques de notre continent dans une période non seulement marquée par les impacts d'une pandémie jamais connue depuis l'avènement de l'aviation civile mais aussi dans un récent contexte de crise économique et énergétique induite par la situation militaire en Europe de l'Est. A ces situations conjoncturelles nous devons ajouter les contraintes structurelles liées aux indispensables adaptations à mettre en place, à tous les échelons de notre secteur d'activité, pour lutter contre le réchauffement climatique.

Les investissements nécessaires à la mise à niveau de nos centres de formation devraient être définis, conformément à une stratégie globale de respect des plans mondiaux, régionaux et nationaux de l'OACI, afin de rendre nos écoles plus autonomes dans la mise en œuvre de programmes de formation efficaces et durables et ce, de façon harmonisée et mutualisée.

Les résolutions et recommandations issues de la dernière réunion du plan AFI à Abuja et qui invitent les Etats à apporter plus de soutiens à l'AATO comme l'outil continental pour l'harmonisation et la standardisation de la formation aéronautique sur le continent, doivent être suivi d'effets ».



## 25ÈME RÉUNION DU CONSEIL ET 4ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE AATO À NIAMEY (FIN)



A l'issue des travaux qui se sont déroulés en présence du DG ANAC-NIGER, du DRH représentant le Directeur Général de l'ASECNA et de M. HALIDOU Moussa, DGA de Niger SUMMA Handling, plusieurs résolutions et recommandations ont été formulées.

Aussi, deux nouveaux membres ont été enregistrés avec une grande satisfaction au sein du Conseil, portant sa composition à 15 membres. Il s'agit de l'ERNAM (Sénégal) couronnant ainsi la mission qui avait été confiée à l'EAMAC pour accompagner les deux autres écoles de l'ASECNA et certaines de l'Afrique du Nord à adhérer à l'Association et de SAA Technical (Afrique du Sud) dont le processus d'adhésion était suivi par ATNS.

Enfin, à l'issue d'élections libres et transparentes auxquelles ont pris part les deux nouveaux membres, la Présidence qui était tenue par Dr. Mugambi Georges de l'EASA (Kenya) a été confiée à Mme Tendani Ndou (ATNS ATA- Afrique du Sud) et la Vice-Présidence à M. KASSIE Yimam, Directeur de l'ET-AA (Ethiopie).

### A propos de AATO

La création de l'AATO à Abuja en 2013 a marqué un pas fondamental vers l'harmonisation et la standardisation de la formation aéronautique sur le continent Africain. Depuis la 3ème assemblée générale, tenue à ACCRA en 2019, après celles de Zanzibar en 2014 et de Kampala en 2016, l'AATO a encore fait des progrès vers la réalisation de son objectif en élaborant la feuille de route de la formation aéronautique en Afrique afin de fournir des orientations

concrètes pour répondre aux demandes futures de l'industrie et ce conformément aux objectifs stratégiques de l'OACI et aux plans mondiaux et régionaux.

L'EAMAC, en tant que membre fondateur de l'AATO, s'est attachée à maintenir son statut de FULL MEMBER après s'être particulièrement impliquée dans la naissance et la vie de l'Association en la personne de son ancien Directeur, Monsieur Sadamba TCHAGBELE, qui en fût le premier Président jusqu'en janvier 2017.

Ainsi, l'EAMAC est membre du Conseil de l'AATO et a piloté pendant six ans le sous-comité formation de l'AATO dont les autres membres étaient : « The United Aviation Technology Services (UATS-Egypt) », « the Ethiopian Aviation Academy » et « the Nigerian College of Aviation Technology ».

Depuis l'Assemblée Générale tenue à Accra au Ghana en 2019, début 2020, l'EAMAC a été élue membre de la sous-commission stratégique du Conseil, en compagnie de l'EASA et de l'ATNS sous-commission qu'elle co-préside avec l'East African School of Aviation (EASA) du Kenya.

Par ailleurs l'EAMAC coordonne l'adhésion des membres dans l'espace ASECNA, au Maroc et en Algérie et a ainsi assisté l'Ecole Régionale de Sécurité Incendie (ERSI) dans la formalisation de son adhésion en novembre 2018 en tant que FULL MEMBER et accompagne actuellement l'Ecole Régionale de Navigation Aérienne et de Management (ERNAM) dans cette démarche.



## ET SI SON PARLAIT DU STRESS

Le stress est une réponse biologique de l'organisme à toute sollicitation physique ou émotionnelle, de portée agréable ou désagréable, qui exige de sa part une adaptation.

Il s'agit d'une réaction à une situation dont les exigences sont plus élevées que les ressources dont nous disposons ; il s'agit de la réaction de notre corps à une menace.

Le stress peut être positif (sain), sous la forme de stimulant de la personne ou au contraire négatif, avec un manque excessif de maîtrise sur le travail, lequel peut avoir des effets nocifs sur la santé humaine.

Le stress peut être engendré par des facteurs sociaux extra-professionnels et personnel ou professionnels

### Les causes professionnelles du stress

- ⇒ La charge de travail : surcharge ou charge insuffisante
- ⇒ La durée du travail
- ⇒ Les horaires de travail : travail par quart
- ⇒ La compétence qui ne correspond pas aux exigences du poste
- ⇒ La formation
- ⇒ Le manque de reconnaissance du travail bien fait
- ⇒ L'isolement au travail
- ⇒ La relation avec la hiérarchie et les autres collaborateurs
- ⇒ Le niveau de responsabilité
- ⇒ L'harcèlements au travail : psychologique ou physique
- ⇒ Les préjugés et les discriminations
- ⇒ L'exposition à des dangers ou contraintes
- ⇒ Les conditions de travail
- ⇒ Le climat social de l'entreprise
- ⇒ Les habitudes de communications de l'entreprise
- ⇒ L'organisation du travail de l'entreprise



### Les effets du stress sur notre sante

- ⇒ Une fatigue continue
- ⇒ Un épuisement mental
- ⇒ Une démotivation
- ⇒ Une dépression
- ⇒ Une irritabilité
- ⇒ Des troubles psychosomatiques
- ⇒ Un détachement émotionnel
- ⇒ Une apathie généralisée
- ⇒ Un burn-out





**ET SI ON PARLAIT DU STRESS (SUITE ET FIN)**

**COMMENT LUTTER CONTRE LE STRESS**

- ⇒ Redéfinir, adapter les postes de travail
- ⇒ Assouplir les horaires de travail
- ⇒ Donner des charges de travail compatibles avec les capacités et les moyens des collaborateurs
- ⇒ Définir clairement les rôles et les responsabilités au travail
- ⇒ Organiser une gestion participative
- ⇒ Communiquer et expliquer les choix stratégiques
- ⇒ Motiver les collaborateurs
- ⇒ Pratiquer la reconnaissance du travail bien fait, récompenser
- ⇒ Favoriser la formation continue
- ⇒ Établir un plan de carrière, permettre un avancement et une évolution dans la carrière des collaborateurs
- ⇒ Demander de l'aide, reconnaître ses limites, les accepter
- ⇒ Rire et même « sourire », prendre de la distance par rapport aux problèmes, relativiser
- ⇒ S'accorder le temps de se relaxer, de méditer, de respirer
- ⇒ S'accorder des pauses, des moments de tranquillité, des vacances
- ⇒ Avoir des activités exutoires, anti-stress négatif, des loisirs
- ⇒ Avoir des relations sociales à l'extérieur
- ⇒ Soigner sa vie privée, ses relations sentimentales
- ⇒ Avoir une bonne hygiène de vie, dormir suffisamment et bien
- ⇒ Avoir une alimentation saine, équilibrée (consommation modérée de tabac, d'alcool.)
- ⇒ Pratiquer un sport, d'autres activités physiques
- ⇒ Changer d'environnement autant que possible







#### **Siège Social**

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144**

**Tel : (221) 33 849 66 00**

**Fax (221) 33 823 46 54**

#### **Délégation à Paris**

**75 RUE La BoÉTIE – 75 008 PARIS**

**TEL : (331) 44 95 07 18**

**Fax : (331) 42 25 73 11**

#### **Délégation auprès de l'OACI**

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740**

**MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9**

**TEL : (1514) 954 83 87**

**Fax : (1514) 954 15 8151**

#### **Délégation auprès de l'Union Africaine**

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185\_3, SUB  
CITY Yeka, ADDIS ABABA, Kebele 20/21,**

**TEL : +251983934191.**